

FRANÇAIS



BULLETIN

Association internationale des juges et magistrats
de la jeunesse et de la famille

2026

Table des matières

CONTENTS

01.

2025. Étude - les enfants n'ayant pas atteint l'âge minimum de la responsabilité pénale

02.

Recherche 2026 - Résolution alternative des conflits dans la justice pour mineurs : justice réparatrice et justice communautaire

03.

Voyage d'étude à Montréal, Québec

Conférence sur la protection des droits de l'enfant dans un monde en mutation, Sherbrooke, Canada

04.

Étude de cas comparative. Université de Sherbrooke, Canada

05.

Élections de l'AIMJF

06.

2026 (du 26 au 28 octobre). Voyage d'étude et réunion de la section européenne à Turin, en Italie

2025. Étude - les enfants n'ayant pas atteint l'âge minimum de la responsabilité pénale

Dans sa dernière étude, l'AIMJF s'est penchée sur la question des «enfants n'ayant pas atteint l'âge minimum de la responsabilité pénale: mesures, droits, procédure, participation».

Le questionnaire porte sur des thèmes tels que l'existence d'un ou plusieurs âges minimaux dans chaque pays, en particulier si la règle du doli incapax est adoptée ; la manière dont l'évaluation de l'âge est effectuée et les droits de l'enfant dans ce contexte ; l'intervention de la police, le cas échéant ; les mesures pouvant être appliquées aux enfants ; la procédure suivie dans ce contexte et par quelle institution ; si d'autres types d'évaluation sont effectués ; les garanties juridiques et procédurales dont bénéficient les enfants concernant les mesures pouvant leur être imposées ; le rôle du système judiciaire dans ce contexte, le cas échéant ; l'aide dont bénéficient les enfants ; la manière dont l'enfant participe ; les implications juridiques de l'implication d'enfants dans des infractions pénales et les réformes en cours.

37 pays se sont joints à cette initiative : Argentine, Autriche, Bermudes, Bolivie, Brésil, Canada (Québec). Chili, Congo, Croatie, Chypre, République dominicaine, Équateur, Angleterre et Pays de Galles, Allemagne, Hongrie, Île de Man, Japon, Lettonie, Libéria, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maurice, Mexique, Macédoine du Nord, Norvège, Porto Rico, Roumanie, Serbie, Sierra Leone, Afrique du Sud, Espagne, Suisse, Ukraine, Uruguay, États-Unis (Californie) et Zambie.

Nous remercions la CMJA (Commonwealth Magistrates and Judges Association) pour son soutien, qui a permis de contacter certains pays où l'AIMJF n'a pas encore de membres.

Les rapports nationaux et l'analyse globale peuvent être consultés via le lien suivant :

<https://chronicle.aimjf.info/index.php/files/en> .

2026 - Résolution alternative des conflits dans la justice pour mineurs: justice réparatrice et justice communautaire

Dans le prolongement de son intérêt pour l'accès à la justice, l'AIMJF lance une nouvelle série de recherches, axée cette fois sur la résolution alternative des conflits. Nous commencerons par la justice pour mineurs et, l'année prochaine, nous aborderons les questions de protection de l'enfance.

Le rédacteur en chef de The Chronicle, le juge Eduardo Rezende Melo, du Brésil, invite tous les membres intéressés à participer à cette recherche, en rédigeant un rapport national, à prendre contact en envoyant un message à aimjfchronicle@gmail.com. Des invitations individuelles seront également envoyées à certains membres qui collaborent déjà à cette initiative.

Nous rappelons que l'AIMJF organise des webinaires pour discuter des aspects importants identifiés dans la recherche, ainsi que des bonnes pratiques, en invitant les membres ayant collaboré à cette étude à partager leurs expériences.

2026. Voyage d'étude à Montréal, Québec. Les 8 et 9 juin.

Les juges Anne-Marie Otis et Mélanie Roy, siégeant à Montréal, ont aimablement organisé un programme de deux jours au Palais de Justice.

Le premier jour, les participants échangeront avec la Commission des droits de l'enfant, l'organisation Marie-Vincent dédiée aux enfants victimes, ainsi qu'avec des professionnels traitant des conflits graves post-divorce et de la négligence envers les enfants, qui expliqueront la nature de leurs interventions.

Le deuxième jour, les participants auront l'occasion d'assister à des audiences portant à la fois sur la justice pour mineurs et la protection de l'enfance et, dans l'après-midi, de discuter avec des professionnels des procédures et des interventions en matière de justice pour mineurs.

Nous remercions les deux juges pour leur soutien ainsi que la Cour du Québec pour l'accueil de ce programme.

2026 (10 et 11 juin). Conférence sur la protection des droits de l'enfant dans un monde en mutation, Sherbrooke, Canada

Du 10 au 11 juin, l'AIMJF soutiendra une conférence internationale organisée par l'Université de Sherbrooke sur la protection des droits de l'enfant dans un monde en mutation, à laquelle de nombreux membres de l'AIMJF participeront en tant qu'intervenants principaux : Benoit Van Keirsbitck, Jean Zermatten, Mona Paré, Eduardo Rezende Melo.

Lien vers le programme complet :

<https://www.crujef.ca/activites/evenements-scientifiques/colloque-international-assurer-la-protection-des-droits-de>

2026. Étude de cas comparative. Université de Sherbrooke, Canada

Le 12 juin, de 9h30 à 13h, l'AIMJF organisera une discussion bilingue (avec traduction simultanée) sur des cas comparés, portant à la fois sur la protection de l'enfance et la justice pour mineurs

Avec la participation de juges du Canada (Québec), de Belgique, du Brésil, de France, d'Italie et d'Espagne, l'AIMJF vise à souligner l'importance d'un dialogue judiciaire transnational qui va au-delà du simple partage d'une histoire ou d'une tradition juridique commune, ainsi que de l'existence d'une hiérarchie formelle fondée sur un traité tel que la Convention relative aux droits de l'enfant.

L'AIMJF estime qu'outre le droit comparé, les décisions judiciaires étrangères et les structures organisationnelles constituent des ressources importantes pour éclairer les délibérations au sein des tribunaux nationaux.

À travers cette initiative, l'AIMJF vise non seulement à contribuer à une meilleure compréhension des enjeux contemporains au Canada et à l'étranger, mais aussi à inviter le public à participer à ce dialogue de manière continue, tant au sein de l'association que par le biais des diverses activités organisées.

Lien vers le programme de l'activité et inscriptions :

<https://observatoire-droits-enfant.recherche.usherbrooke.ca/2026/04/13/etude-de-cas-dans-une-perspective-comparative-protection-des-mineurs-et-justice-juvenile-12-juin-2026/>

■ Élections de l'AIMJF

Le 12 juin, l'AIMJF organisera ses élections (de 8 h à 9 h 30, heure de Québec), en présentiel et en ligne.

Nous invitons toutes les associations nationales à manifester leur intérêt pour siéger au sein de notre Comité général. Veuillez contacter notre secrétaire générale, Andrea Santos Sousa (aimjfsecretary@gmail.com).

Tous les membres individuels souhaitant devenir membres du Conseil peuvent également envoyer un message à notre secrétaire générale pour obtenir plus d'informations.

Date limite : 30 mai.

2026 (du 26 au 28 octobre). Voyage d'étude et réunion de la section européenne à Turin, en Italie

À la suite de l'élection de la nouvelle présidente de la section européenne, la juge Lana Petö Kujundžić, un voyage d'étude et la réunion de la section européenne se tiendront à Turin, en Italie, avec le soutien du trésorier de l'AIMJF, Michele Termine, et de l'Association italienne.

Les activités se dérouleront du 26 au 28 octobre 2026. Le programme sera annoncé prochainement.

Les personnes intéressées par une participation sont priées d'envoyer un message au rédacteur en chef de la Chronique, le juge Eduardo Rezende Melo, du Brésil :
aimjfchronicle@gmail.com.

CONTACT

Envoyez votre demande à: aimjinfo@gmail.com

Facebook: <https://facebook.com/AIMJF-117342133359569>

YouTube: <http://youtube.com/@aimjf9683>